

## **DOSSIER DE PRESSE**

26 AOUT 2019

# **OBSERVATOIRE DES PRIX DES FRUITS ET LEGUMES 2019**

## FICHE METHODOLOGIQUE

L'enquête a été réalisée sur deux périodes, entre le 3 et le 9 juin, puis entre le 1er et le 7 juillet 2019 par une équipe de **64 « veilleurs consommation »** ayant réalisé 116 relevés sur 26 départements.

Les veilleurs ont visité **4 surfaces de ventes** : hyper/supermarchés, hard-discounts, marchés et magasins spécialisés bio.

Ils ont relevé les prix de **8 fruits et 8 légumes**, issus de l'agriculture conventionnelle et de l'agriculture biologique.

### Le panier de produits

Fruits :

Pomme (Golden),  
Melon (charentais),  
Abricot (Bergeron),  
Cerise (Burlat/Bigarreau),  
Fraise (ronde),  
Pêche (blanche),  
Nectarine (blanche),  
Poire (Conférence).

Légumes :

Aubergine (longue),  
Carotte (Nantaise),  
Courgette (longue),  
Haricot vert  
Poivron (vert),  
Pomme de terre (Bintje),  
Tomate (grappe),  
Salade (Laitue).

Le prix moyen de chaque produit est calculé de façon pondérée en prenant en compte la part de marché\* de chaque surface de vente pour le conventionnel comme pour le bio.

\*Source : Observatoire des prix et des marges / Agence bio.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 août 2019

Familles Rurales, 3<sup>ème</sup> association de défense des consommateurs et 1<sup>er</sup> mouvement familial a réalisé, pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive, son Observatoire des prix des fruits et légumes frais.

Dans un contexte où le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations, la nouvelle version du PNNS (Plan National Nutrition Santé) invite chacun à « manger sain » en consommant au moins « 5 fruits et légumes par jour et par personne ».

Poursuivant l'objectif d'aiguiller au mieux les familles en leur prodiguant des conseils tant pour préserver leur santé que leur porte-monnaie, Familles Rurales a mené une étude des prix du panier de 8 fruits et 8 légumes, conventionnels et bio, sur 4 surfaces de ventes afin que chacune, quel que soit son budget, dispose des bonnes clés de lecture et opère des choix éclairés.

### **BAISSE DES PRIX DES FRUITS (-4% EN CONVENTIONNEL ET -8% POUR LE BIO) ET HAUSSE DES PRIX DES LEGUMES (+10% EN CONVENTIONNEL ET +2% POUR LE BIO)**

Entre 2018 et 2019, le prix d'un panier comprenant 1Kg (ou pièce pour le melon) de chaque fruit est passé de 31.25€ à 30€ en conventionnel et de 61.40€ à 56.70€ en bio.

Entre 2018 et 2019, le prix d'un panier de légumes est passé de 18€ à 19.80€ en conventionnel et de 33.45€ à 34.10€ en bio.

### **DES DISPARITES IMPORTANTES, POUR UN MEME PANIER DE PRODUITS, SELON LA SURFACE DE VENTE**

Le prix moyen d'un panier conventionnel est de 42.34€ en hard-discount, 51.33€ en hyper/supermarché, 52.45€ sur le marché. Le même panier acheté en magasin spécialisé bio coûte 90.79€.

Le hard-discount reste la surface la plus compétitive sur les prix : 20% moins chère que les marchés et 18% de moins que les super / hypermarchés.

### **RESPECTER LE PNNS REPRESENTE ENTRE 10 ET 18% D'UN SMIC NET MENSUEL POUR UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES**

En 2019, pour manger 5 fruits et légumes frais / jour, une famille de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) dépense entre 117€ et 222€ / mois.

L'injonction de « manger sain » coûte entre 10 et 18% d'un SMIC net mensuel (1202.92€). Difficile dans ces conditions de consommer ces produits pour les petits budgets, mais pas « impossible ». En effet, en adaptant ses achats à son profil, « manger 5 portions de fruits et légumes frais » chaque jour reste à la portée de nombreuses bourses, tout dépendra des produits choisis et de la surface de vente visitée.

## **UN PANIER DE FRUITS ET LEGUMES BIO RESTE PRES DE 2 FOIS PLUS CHER QUE SON HOMOLOGUE EN CONVENTIONNEL**

Le bio a le vent en poupe mais reste difficilement accessible aux budgets modestes. En moyenne, le panier bio coûte 2 fois plus cher que son homologue en conventionnel.

## **CARTON ROUGE POUR LE BIO EN GRANDE DISTRIBUTION ET HARD DISCOUNT**

Le bio répond à un cahier des charges contraignant visant à respecter l'environnement or, en 2019, nos veilleurs constatent que 78% des produits bio vendus en hard-discounts et 57% de ceux vendus en hyper/supermarchés faisaient l'objet d'un « suremballage » : pommes en barquettes, fruit/légume vendu à l'unité sous plastique...

Si la législation impose aux distributeurs « d'assurer la traçabilité des produits biologiques » et de procéder à « une séparation dans l'espace ou dans le temps de produits biologiques et non biologique » \* notamment pour éviter la tromperie du consommateur du fait de mélanges fortuits, bien d'autres techniques pourraient permettre cette distinction sans « trahir » l'esprit du cahier des charges bio. Au-delà de créer des déchets supplémentaires, l'annonce d'un prix « par produit » pour les fruits et légumes sureballés rend la comparaison des prix au kilo impossible et donne l'illusion d'un coût moindre.

\*source DGCCRF

Contact presse :

Niki Vouzas - tel.06 49 49 75 17 - [niki.vouzas@famillesrurales.org](mailto:niki.vouzas@famillesrurales.org)

## I/ BAISSÉ DES PRIX DES FRUITS (-4% EN CONVENTIONNEL ET -8% POUR LE BIO) ET HAUSSE DES PRIX DES LEGUMES (+10% EN CONVENTIONNEL ET +2% POUR LE BIO)

### 1. LES FRUITS

Entre 2018 et 2019, le prix d'un panier comprenant 1Kg (ou pièce pour le melon) de chaque fruit est passé de 31.25€ à 30€ en conventionnel et de 61.40€ à 56.70€ en bio. **Soit une baisse de -4% pour les produits issus de l'agriculture conventionnelle et de -8% pour le bio.**

Prix moyen d'un kilogramme de fruits en agriculture conventionnelle et bio

	Agriculture conventionnelle			Agriculture biologique		
	2018	2019	Variation en % 18/19	2018	2019	Variation en % 18/19
<b>Prix moyen fruits</b>	3.91	3.77	-4	7.67	7.08	-8
<b>Pomme</b>	2.73	2.28	-16	4.48	4.21	-6
<b>Melon</b>	2.56	2.50	-2	4.34	3.41	-21
<b>Abricot</b>	3.49	3.24	-7	7.23	6.41	-11
<b>Cerise</b>	6.01	7.64	+27	11.66	13.12	+13
<b>Fraise</b>	6.83	6.07	-11	14.33	12.98	-9
<b>Pêche</b>	3.30	2.77	-16	7.46	5.17	-31
<b>Nectarine</b>	3.39	2.91	-14	6.86	5.30	-23
<b>Poire</b>	2.94	2.74	-7	5.04	6.06	+20

En conventionnel, la pomme et la pêche (-16%) enregistrent les plus fortes baisses, ainsi que la nectarine (-14%). Un fruit augmente quant à lui de manière considérable : la cerise dont le coût a progressé de +27% depuis 2018.

En bio, si le prix de la cerise augmente également : +13%, celui de la poire s'envole : +20%. Tous les autres sont en baisse avec en tête : la pêche (-31%) suivie par la nectarine (-23%) et le melon (-21%).

### 2. LES LEGUMES

Entre 2018 et 2019, le prix d'un panier comprenant 1Kg (ou pièce pour la salade) de chaque légume est passé de 18€ à 19.80€ en conventionnel et de 33.45€ à 34.10€ en bio. **Soit une augmentation de +10% pour les produits issus l'agriculture conventionnelle et de +2% pour le bio.**

## Prix moyen d'un kilogramme de légumes en agriculture conventionnelle et bio

	Agriculture conventionnelle			Agriculture biologique		
	2018	2019	Variation en % 18/19	2018	2019	Variation en % 18/19
<b>Prix moyen légumes</b>	2.25	2.48	+10	4.18	4.26	+2
<b>Aubergine</b>	2.42	2.41	-1	4.59	4.08	-11
<b>Carotte</b>	1.85	1.76	-5	2.75	2.62	-5
<b>Courgette</b>	1.73	1.85	+7	3.08	3.57	+16
<b>Haricot vert</b>	4.30	5.00	+16	8.98	9.14	+2
<b>Poivron</b>	3.43	3.56	+4	5.82	5.82	0
<b>Pomme de terre</b>	1.30	1.81	+40	2.65	2.70	+2
<b>Tomate</b>	1.88	2.45	+30	4.14	4.58	+11
<b>Salade</b>	1.06	0.96	-9	1.44	1.60	+11

Concernant l'agriculture conventionnelle, si les prix ont considérablement augmenté en 1 an, 2 hausses particulièrement remarquables sont à regretter : +30% pour la tomate et + 40% pour la pomme de terre. Cette dernière est d'autant plus « préoccupante » que ce légume constitue souvent l'aliment de « base », à moindre coût pour les familles disposant des budgets les plus contraints.

Côté bio, la hausse est globalement moins marquée mais reste significative pour certains légumes comme la courgette : +16%, la tomate ou la salade +11%. Bonne nouvelle pour les consommateurs néanmoins, le prix de l'aubergine enregistre quant à lui une baisse de -11% (-1% en conventionnel).

## II/ DES DISPARITES DE PRIX IMPORTANTES, POUR UN MEME PANIER DE PRODUITS, SELON LA SURFACE DE VENTE

Le prix moyen d'un panier conventionnel, comprenant un kilo (ou une pièce pour le melon et la salade) de chaque fruit et légume, coûte 42.34€ en hard-discount, 51.33€ en hyper/supermarché, 52.45€ sur le marché. Le même panier acheté en magasin spécialisé bio coûte 90.79€.

**C'est en hard-discount que les prix des fruits et légumes sont les plus compétitifs en 2019. Avec moins de 43€ le panier, cette surface est 20% moins chère que les marchés et 18% moins chère que les super / hypermarchés.**

Quant à l'écart de prix entre marché et super/hypermarché, il n'est « que » de 2%.

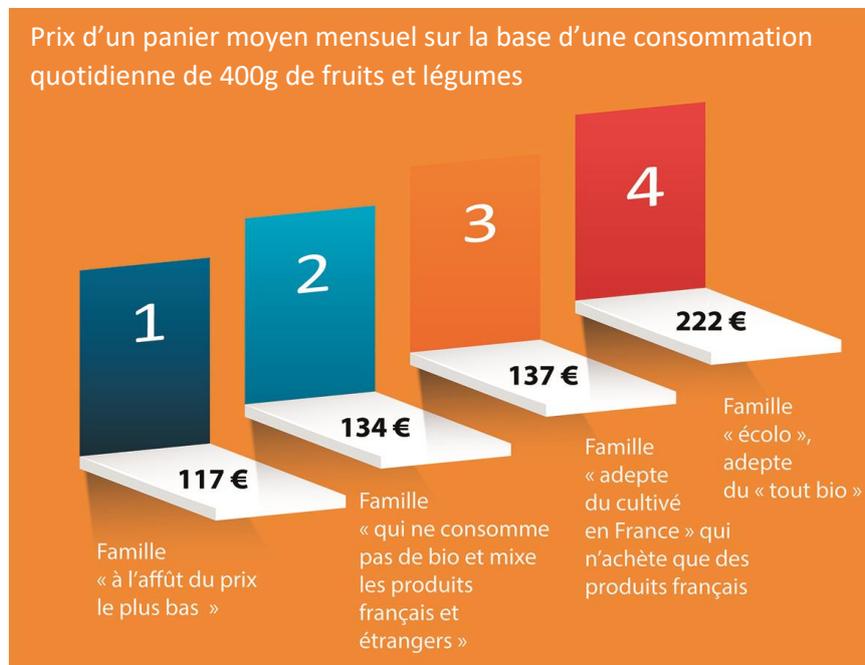


### III/ RESPECTER LE PNNS REPRESENTE ENTRE 10 ET 18% D'UN SMIC NET MENSUEL POUR UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES

En 2019, pour manger 5 fruits et légumes frais / jour, une famille de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) dépense entre 117€ et 222€ / mois.

L'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) préconise de manger, quotidiennement, 400 grammes de fruits et légumes par jour et par personne, origine du célèbre slogan « manger au moins 5 fruits et légumes ». S'il résonne désormais comme une véritable injonction, difficile de la tenir pour une famille qui souhaite consommer des produits frais mais qui ne gagne qu'un SMIC\*. En effet, selon son profil, elle devra y consacrer entre 10 et 18% de ses revenus mensuels :

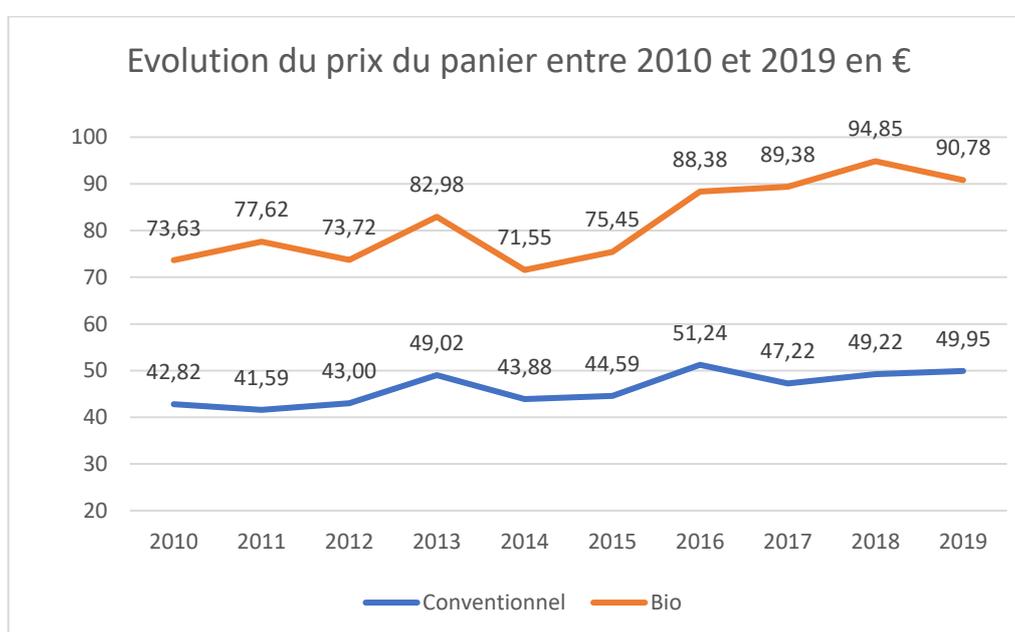
\*SMIC net calculé selon la moyenne des charges déduites (estimées à 20%) d'un SMIC brut.



#### IV/ UN PANIER DE FRUITS ET LEGUMES BIO RESTE PRES DE 2 FOIS PLUS CHER QUE SON HOMOLOGUE EN CONVENTIONNEL

En 2018, selon le dernier baromètre de l'Agence Bio, 9 français sur 10 ont consommé du bio. S'il s'est imposé dans nos assiettes, il s'avère qu'en près d'une décennie, l'écart de prix entre agriculture conventionnelle et bio demeure très important, rendant le bio peu accessible aux budgets les plus contraints.

En effet, en 2010 comme en 2019 le prix du même panier de fruits et légumes passe du simple en conventionnel à près du double en bio. Au cours de cette même période, les surfaces agricoles labélisées bio ont pourtant été multipliées par 2.4 pour les légumes et par 3.1 pour les fruits\*. L'absence d'incidence en termes de baisse des prix ne peut qu'interroger.



\*Source : Agence Bio

## V/ QUELQUES CONSEILS POUR « CONSOMMER MIEUX »

Famille « à l'affut des prix bas »	Vous trouverez les produits les moins chers en hard-discounts mais n'aurez pas forcément beaucoup de choix. Ce constat est d'autant plus vrai pour la gamme de produits « bio ». Nos vendeurs n'ont, en effet, pas pu relever le prix de plusieurs références bio, car absentes de leurs rayons.
Famille « adepte du « cultivé en France »	L'offre la plus abondante de produits origine « France » se trouve sur les marchés : 70% des fruits et légumes vendus proviennent de l'hexagone contre 65% en super/hypermarchés et hard-discount. A noter : Le marché n'est de surcroît « que » 2%, plus cher que le super/hypermarché.
Famille « adepte du bio »	Selon les résultats de notre étude, c'est en magasins spécialisés que l'offre « bio » française est la plus abondante (69%).  L'agriculture biologique se définit comme « un système de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production recourant à des substances et des produits naturels ». Consommer des produits bio importés peut ainsi paraître en décalage avec la philosophie poursuivie, le bio origine France ne permettant pas de couvrir la demande, jusqu'à 60% des fruits et légumes biologiques sont importés (source DGCCRF).

**Quel que soit votre profil, devenez des consommateurs responsables en favorisant les fruits et légumes de saison, ils sont généralement moins chers et meilleurs tant d'un point de vue gustatif que pour l'environnement.**

**N'achetez pas de fruits et légumes si l'origine n'est pas indiquée, l'affichage du prix et de l'origine sont des mentions obligatoires.**

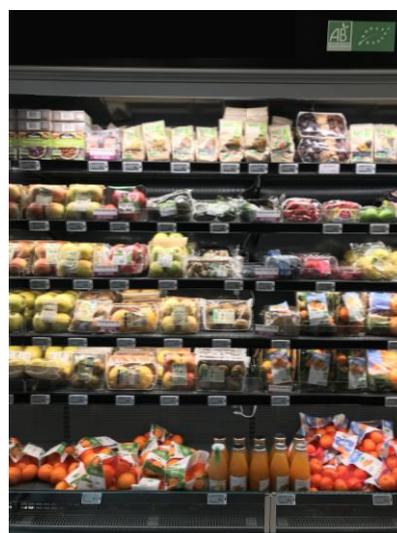
## VI/ CARTON ROUGE POUR LE BIO EN GRANDE DISTRIBUTION ET HARD DISCOUNT

Le bio répond à un cahier des charges contraignant visant à respecter l'environnement or, en 2019, nos veilleurs constatent que 78% des produits bio vendus en hard-discounts et 57% de ceux vendus en hyper/supermarchés faisaient l'objet d'un « suremballage » : pommes en barquettes, fruit/légume vendu à l'unité sous plastique... Si la législation impose aux distributeurs « d'assurer la traçabilité des produits biologiques » et de procéder à « une séparation dans l'espace ou dans le temps de produits biologiques et non biologique » \* notamment pour éviter la tromperie du consommateur du fait de mélanges fortuits, bien d'autres techniques pourraient permettre cette distinction sans « trahir » l'esprit du cahier des charges bio. Les distributeurs savent pourtant faire preuve d'inventivité quand il s'agit de mettre en valeur certains produits. Gageons qu'ils seront capables, à l'avenir, de valoriser ces produits bio sans dénaturer le sens de l'engagement pris tant par les producteurs que par les acheteurs bio.

Photo prise dans un rayon conventionnel



Photo prise dans un rayon bio



Nos veilleurs dressent en effet un constat déconcertant en matière de suremballage :

- En hyper/supermarchés : 57% des produits bio sont vendus « suremballés » contre 9% en conventionnel,
- En hard-discount, 78% des produits bio sont vendus « suremballés » contre 30% en conventionnel.
- Les magasins spécialisés bio tirent leur épingle du jeu en évitant cet écueil et ne proposent que des produits « en vrac ».

Proportion de produits emballés selon le type de produits et le circuit de distribution.

	Hyper/super marché	Hard discount	Supermarché bio
Conventionnel	9%	30%	
Produits bio	57%	78%	0%

Au-delà de créer des déchets supplémentaires, la vente à l'unité rend, de surcroît, la comparaison des prix au kilo impossible, quand il n'est pas affiché et donne l'illusion d'un coût moindre.

Les produits bio peuvent également être amenés à parcourir de longues distances (ex poires d'Argentine). Pour l'Europe, les produits viennent principalement d'Espagne mais aussi d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, des Pays Bas et du Portugal.

D'après nos relevés, seuls 58% des produits bio étaient d'origine française ce qui est moins élevé qu'en conventionnel (66%). C'est en magasins spécialisés que l'offre « bio » française est la plus abondante (69%). Il reste plus facile de trouver des fruits bio français (63%) que des légumes bio français (52%). Ceci plus particulièrement en hard discount où seuls 38% des légumes bio étaient étiquetés origine France.

## FAMILLES RURALES, UN ACTEUR DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES FAMILLES

150 espaces services au public  
145 permanences d'information  
et de défense des consommateurs  
2 100 accueils de loisirs déclarés  
5 000 enfants accueillis  
dans 260 structures d'accueil  
petite enfance  
5 800 jeunes Familles Rurales  
4 344 stagiaires BAF/BAFD  
3 000 000 heures de services  
à domicile

Familles Rurales bénéficie  
de la reconnaissance spécifique d'association  
de consommateurs agréée

## QUI SOMMES-NOUS ?

Familles Rurales est un Mouvement associatif national qui agit en faveur des familles sur tout le territoire. Avec 1 60 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 82 fédérations départementales, interdépartementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'éducation populaire. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

## DES VALEURS PARTAGÉES

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange



famillesrurales



famillesrurales.federationnationale



Familles Rurales  
Fédération nationale  
7 cité d'Antin - 75009 Paris  
Tél. 01 44 91 88 88  
www.famillesrurales.org  
infos@famillesrurales.org

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée  
et habilitée pour son action :

- |                |                   |
|----------------|-------------------|
| - famille      | - loisirs         |
| - consommation | - vie associative |
| - éducation    | - formation       |
| - jeunesse     | - santé           |